

PrivacyAwards - Koun3labal
Prix National de sensibilisation à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel
Thème de l'édition 2019
« Les risques de l'atteinte à la vie privée »

Conditions de participation

1. Objet du Prix national

PrivacyAwards - Koun3labal est le Prix national de la protection de la vie privée et des données à caractère personnel, organisé par la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à Caractère Personnel (CNDP).

Cette édition est organisée avec l'appui de l'Union Européenne (UE).

Ce prix s'adresse principalement aux internautes marocains en vue de les sensibiliser à l'importance de protéger leur vie privée sur la Toile. Les participants à ce Prix sont invités à produire une courte vidéo, dans laquelle ils seront amenés à sensibiliser le public marocain à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel.

2. Conditions générales de participation

Toute personne participant à ce Prix doit :

1. Etre âgée d'au moins 18 ans. Les personnes mineures peuvent participer avec une autorisation signée des parents/tuteurs (Modèle disponible sur le site web du prix)
2. Etre inscrite sur le site web en fournissant des informations réelles et exactes. L'inscription et la participation à ce Prix sont **gratuites**.
3. Etre en mesure de fournir une copie de haute qualité de sa vidéo ;

Tout candidat n'ayant pas respecté les conditions susmentionnées sera disqualifié.

3. Traitement des données personnelles

Les informations recueillies sur le site web font l'objet d'un traitement destiné à la gestion du Prix PrivacyAwards.

Conformément à la loi n° 09-08 promulguée par le Dahir 1-09-15 du 18 février 2009, relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : MesDroits@cndp.ma

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer à ce que les données qui vous concernent fassent l'objet d'un traitement.

Ce traitement a été déclaré à la CNDP au titre du récépissé n° D-W-600/2017

4. Formes de participation

Quatre formats de vidéos sont acceptés dans le cadre de ce Prix :

- **Motion design**
- **Court métrage**
- **Stop motion**
- **Montages photo/vidéo**

5. Thème des vidéos

Les participants ont une très grande marge de créativité dans la conception, le choix des personnages et des messages à véhiculer, à condition que les vidéos soient conformes à l'ordre public et au thème central de cette édition du Prix « **Les risques de l'atteinte à la vie privée** ».

6. Langues et durée des vidéos

Les langues acceptées pour les vidéos sont :

- L'arabe classique / Tamazight / Arabe dialectal ;
- Le français ;
- L'anglais

La durée des vidéos est au **max 5 min** pour tous les formats, sauf pour le court métrage dont la durée peut atteindre **15 min**.

7. Dépôt de vidéos

Les vidéos conçues doivent être postées sur YouTube après la date de début des inscriptions. Leurs liens sont à communiquer lors de l'inscription sur le site web du prix.

Les dates de début et de fin des inscriptions seront fixées et communiquées sur le même site.

8. Nombre de participations

Chaque participant a le droit de soumettre au maximum trois propositions, et au plus une proposition par type de format.

9. Condition d'éligibilité des vidéos

La vidéo doit remplir toutes les conditions précitées (Thème, format, durée, délais de dépôt).

La vidéo ne doit contenir aucun élément inapproprié ou choquant et ne doit pas violer le droit à la vie privée, les droits de propriété intellectuelle de n'importe quelle personne ou organisation.

Le participant ne devra pas utiliser du matériel ou des éléments dans sa vidéo qui sont sujets aux droits d'une tierce personne (par exemple : des extraits d'autres films, des images, des bandes sonores ou de la musique), à moins qu'une autorisation ait été obtenue au préalable.

Si la vidéo contient des images de mineurs, le participant doit obligatoirement obtenir le consentement des parents ou des responsables légaux. Le participant affirmera dans la déclaration de responsabilité, que chacun de ces éléments a été respecté et que tous les droits ont été acquis.

Le jury se réserve le droit, à tout moment du concours, de retirer ou disqualifier toute vidéo qui ne serait pas conforme aux exigences réglementaires et aux conditions citées dans ce document.

Le participant déclare concéder ses droits sur la vidéo à la CNDP.

10. Catégories de Prix

Deux Prix d'une valeur de 30 000,00 Dhs (trente mille Dhs) chacun, sont prévus dans cette édition :

1. **Le Prix Jury** : attribué à la meilleure vidéo en tenant compte du degré de l'implication dans le thème de l'édition, des techniques utilisées, des messages émis, du degré de créativité et de la participation à la promotion de la protection de la vie privée et des données à caractère personnel.
2. **Le Prix Public** : attribué à la vidéo qui a obtenu le plus grand nombre de vues sur YouTube, hormis celle qui a eu le Prix Jury.

11. Propriété des vidéos

En soumettant une vidéo, les participants cèdent à la CNDP, leurs droits pour copier, distribuer, modifier, diffuser ou utiliser leur vidéo à des fins de sensibilisation et d'éducation.

12. Décharge

Les organisateurs du prix décline toute responsabilité quant aux contenus des blogs, sites web, pages et comptes sur les réseaux sociaux, applications, portfolios, vidéos, etc. des participants et n'a aucune obligation de surveiller leurs contenus.

13. Annulation

Dans l'hypothèse d'un nombre trop faible de candidats, ou de circonstances particulières échappant à sa volonté ou à son contrôle, les organisateurs se réservent le droit d'annuler le Prix.

L'annulation du concours ne donne droit à aucune forme de compensation pour les participants.

Tout changement de date et/ou de lieu sera communiqué sur le site web du prix privacyawards.koun3labal.cndp.ma.